Cinquante troisième année. - N° 229 A Jeudi 28 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 436

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

851 990 366 RCS Nantes.
AEB DISTRIBUTION.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 185, rue de la Vieille Cour, 44522 Mésanger.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet d'apport partiel d'actifs Par acte sous seing privé en date à MESANGER du 21 novembre 2019, la société MITYB, Société à responsabilité limitée au capital de 80 000 Euros, dont le siège social est situé rue de la Vieille Cour Centre Commercial Les Chênes 44522 MESANGER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 421 538 661, et la société AEB DISTRIBUTION, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé 185 rue de la Vieille Cour 44522 MESANGER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 851 990 366, ont établi un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions (articles L. 236-23 et L. 236-24 du Code de commerce), et au régime de faveur prévu à l'article 210 B du Code général des impôts en matière fiscale. La société MITYB ferait apport à la société AEB DISTRIBUTION de sa branche complète et autonome d'activité de supermarché, station-service, station de gonflage et nettoyage, location et vente de tous véhicules de tourisme et utilitaires, à l'exception de son ensemble immobilier. L'actif apporté s'élève à 1 764 216,93 euros, le passif pris en charge par la société H.M. VOYAGES à 1 295 215,62 euros, soit un apport d'une valeur nette de 469 001,31 euros, d'après les éléments figurant au bilan de l'exercice clos le 30 juin 2019. En rémunération de l'actif net apporté, 469 001 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société MITYB, à titre d'augmentation de capital de 469 001 euros. La prime d'apport s'élèverait globalement à 0,31 euro. Fiscalement et comptablement, cet apport partiel d'actif prendra effet rétroactivement au 1er juillet 2019. Toutes les opérations faites depuis cette date et concernant la Branche d'Activité Apportée, seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte de la société AEB DISTRIBUTION. Ledit projet a été établi sous la condition suspensive de son approbation par les assemblées générales extraordinaires de la société AEB DISTRIBUTION et de la Société MITYB. Les créanciers des sociétés concernées par l'opération et dont la créance est antérieure au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus par le Code de commerce. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de traité d'apport

partiel d'actifs a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES le 21 novembre 2019 pour chacune des sociétés apporteuse et bénéficiaire..

